

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 17° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Exercice financier : 2019-2020

Trimestre : Janvier, février et mars 2020

Nom de la personne	Fonction	But ou objet du déplacement	Date de début du déplacement	Date de fin du déplacement	Ville ou municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents Montant	Autres frais inhérents Description
Gino Francoeur	Vice-Président de l'Administration	Rencontre de travail	2020-02-04	2020-02-05	Montréal	38.70	5.85	133.53	67.50		